

Informations supplémentaires destinées au corps enseignant



Gestion de l'argent, de la consommation et des dettes

Largement axée sur la consommation, notre société actuelle exige des compétences accrues dans le domaine de l'argent, de la consommation et des dettes. Ceci est d'autant plus vrai pour les adolescent-e-s et les jeunes adultes, qui ne disposent souvent que de peu d'expériences en matière de gestion financière.

A l'issue de la scolarité obligatoire, de nombreuses dépenses grèvent le budget des apprenti-e-s : vacances, primes des caisses-maladie, impôts, sorties, vêtements et chaussures. Lors du passage à la vie professionnelle, les jeunes adultes sont confrontés à des décisions aux conséquences financières importantes, telles que le départ du domicile familial, une nouvelle formation initiale ou continue, l'achat ou le leasing d'une voiture. Le piège de l'endettement guette celles et ceux qui ne tiennent pas suffisamment compte de leur situation financière.

Afin de répondre à ces défis, Caritas a développé des outils issus d'une longue expérience dans le domaine de la consultation en matière de budget et de dettes. Ces instruments ont été mis au point avec des spécialistes de la formation et de la prévention de l'endettement, en collaboration avec des adolescent-e-s et de jeunes adultes.

L'application «Caritas My Money»

Lancée en mars 2014, cette application gratuite permet aux adolescent-e-s et aux jeunes adultes de visualiser leurs dépenses et leur budget en un tour de main, afin de connaître à tout instant l'état de leurs finances.

10 règles d'or pour gérer son argent

Les 10 règles d'or englobent des informations essentielles pour la gestion de l'argent au quotidien. Chaque recommandation est assortie d'une notice proposant des informations complémentaires. Au printemps 2014, ces instruments ont fait l'objet d'une évaluation en collaboration avec Mme Carmela Aprea, docteur en sciences économiques et professeur à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (EHB IFFP IUFP). Les apprenti-e-s d'une dizaine de classes d'écoles professionnelles ont répercuté un écho positif. Destinée au corps enseignant, la brochure « Suggestions quant à l'utilisation des 10 règles d'or en classe » a été élaborée avec le concours de plusieurs professeurs de culture générale.

Ces différents outils pourront être commandés ou téléchargés gratuitement sur le site www.regles-dor.ch.

Adresses dans le domaine du budget, de la consommation et des dettes

- <http://www.caritas-dettesconseil.ch>
- www.regles-dor.ch
- www.dettes.ch
- « SOS info dettes », la permanence téléphonique gratuite et anonyme de Caritas, tél. 0800 708 708 (du lundi au jeudi de 10h00 à 13h00)

Adresse de contact Caritas Suisse

Adligenswilerstrasse 15
6002 Lucerne
M. Martin Abele
Tél. : +41 41 419 23 44
mabele@caritas.ch

Lucerne, en décembre 2015